

## CONSULTATION SUR LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA

Séance de questions et réponses  
Questions citoyennes reçues d'avance – demandes de réponses par écrit

*Par courriel*

Montréal, le vendredi 24 septembre 2021

### **Objet : Consultation publique site de l'ancien Hôpital Royal Victoria Questions citoyennes reçues d'avance**

Du 8 au 20 septembre 2021, l'OCPM a reçu des questions portant sur la consultation. La commission souhaiterait recevoir des réponses écrites aux questions suivantes envoyées par la population.

Les questions sont retranscrites telles qu'elles ont été reçues :

#### **1. Question envoyée par : Rohan Bhutkar**

Hello, I am a representative of the science undergraduate society, I wanted to ask whether student spaces such as offices will be included in the plans for the new centre or if the space will be designated for mostly faculty offices and labs.

#### **2. Question envoyée par : Serge Labrecque**

Est-ce que vous allez créer de l'espace pour du stationnement intérieur de vélo sécuritaire comme il se fait ailleurs dans le monde mais pas encore à Montréal?

#### **3. Questions envoyées par : Les amis de la montagne**

**3.1** L'entente de développement prévoira-t-elle des mécanismes de gouvernance et des moyens légaux associés permettant de garantir la protection de l'intégrité des patrimoines culturels et naturels de l'ensemble hospitalier du Royal Victoria, la qualité des paysages et des vues depuis et vers la montagne, ainsi que de sa vocation publique à long terme de l'ensemble du territoire?

**3.2** Pourquoi le plan directeur d'aménagement de la SQI n'aborde pas les sujets liés aux risques liés à la fragmentation du site (subdivision des lots, modifications de l'encadrement réglementaire, brisure de continuité des sites naturels et de l'accès public, multiplication des décideurs et difficultés de gouvernance) sur le maintien de

l'intégrité patrimonial de l'ensemble de l'ancien Royal Victoria et sa gestion à long terme?

**3.3** La Ville de Montréal a reçu par délégation, en vertu de la loi 121, la responsabilité d'assurer la protection et la mise en valeur du site patrimonial du mont Royal, comment entend-elle jouer son rôle sur le site de l'ancien Royal Victoria?

**3.4** La Ville de Montréal pourrait-elle rendre publics ses analyses et projets relatifs aux sections du parc du mont Royal connexes au site du Royal Victoria?

**3.5** Comment la Ville de Montréal compte-t-elle intervenir pour favoriser une meilleure complémentarité des milieux naturels, des paysages, de la gestion des eaux, des services, entre le parc du mont Royal et le site du Royal Victoria, incluant le Allan Memorial?

**3.6** La planification de l'espace de mobilité proposé au nord de l'axe University prévoit-elle l'articulation des accès aux chemins vers les bâtiments de l'Université McGill (McConnell Hall, Molson Hall et Gardner Hall), du chemin d'accès au stade Mémorial Percival Molson et de celui vers la résidence Douglas? Ces aménagements permettront-ils de mettre en valeur certains de ces bâtiments ayant une grande valeur architecturale et d'intégrer de façon plus cohérente ceux ayant une valeur moins importante?

**3.7** Comment prévoit-on améliorer l'accessibilité par transport collectif, à court, moyen et long terme ? Comment ces améliorations tiendront-elles compte de la capacité limite des milieux naturels de la montagne.

**3.8** Sachant que les boisés, notamment ceux situés au nord-est du Pavillon Ross, sont en proie aux espèces exotiques envahissantes et que leur intégrité écologique est menacée, quelles mesures de mitigation ou de revalorisation sont-elles prévues afin d'améliorer leurs qualités écosystémiques? Des cibles précises seront-elles identifiées?

**3.9** Dans une perspective d'atteinte des plus hauts standards en matière de gestion des eaux de ruissellement, est-il possible d'augmenter la proportion des eaux de surfaces gérées à même le site en aménageant plus d'espaces de rétention naturels? Prévoit-on la possibilité d'une gestion plus large incluse dans celle plus globale du mont Royal?

#### **4. Question envoyée par : Kevin Morin**

Le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ) regroupe les entreprises privées des principaux secteurs de l'économie verte québécoise, notamment celui des résidus de construction, de rénovation et de la démolition (CRD).

Nous voyons d'un bon œil cette vision de provoquer la rencontre des idées et nos membres pourraient avoir un intérêt à s'y intéresser.

Plus concrètement, comme dans tout projet d'infrastructure, la démolition des pavillons M&S générera une quantité importante de déchets, comment entendez-vous réduire les déchets ou les rebuts?

#### **5. Questions envoyées par : Eryn Trudell**

**5.1** Why would a decision to demolish the buildings, that is based solely on aesthetics, be made when housing is so badly needed? If there is a law which prevents housing, what would be the process needed to change that law to allow for it? Could these buildings be transformed then, into needed affordable and social housing?

**5.2** Have the costs of demolition, including pollution (air and noise), waste transportation, disposal and management, as well as the costs of the missed opportunity of transforming these buildings been considered?

**5.3** Aside from explaining the incurred cost of the missed opportunity of transforming these buildings into housing, could you please explain in detail; "une vue d'intérêt" (20:18). Who will benefit from this view and how and why would it not be better to reduce the height of the buildings M and S? Could passageways underneath at the main floor of the buildings be constructed to provide access to the mountain rather than a complete demolition of the buildings M and S?

#### **6. Questions envoyées par : Sharon Lopez**

**6.1** Qu'ont fait le gouvernement du Québec et l'Université McGill jusqu'à présent pour encourager la création d'une fiducie foncière publique pour ce site, semblable à celle sur laquelle se trouve le quartier de Milton-Parc à quelques pas, qui permet aux citoyens de régir l'usage de la terre plutôt que de continuer à laisser le leadership au gouvernement ou à des intérêts privés ?

**6.2** Comment l'Université McGill justifie-t-elle comme « durable » la démolition, à des fins esthétiques, de 2 grands bâtiments susceptibles d'être reconvertis ? Quelles utilisations alternatives pour ces bâtiments ont-ils rejetées? Quelles visions, conçues par d'autres architectes, pourraient préserver ces bâtiments ET augmenter leur beauté ?

**6.3** Comment le gouvernement du Québec justifie-t-il une telle destruction des ressources existantes au milieu d'une pénurie de logements sociaux et abordables et d'un accès public à des espaces de rassemblement intérieurs?

**Élise Naud**

Coordonnatrice des analystes

Office de consultation publique de Montréal

514-872-3568